

Aydoilles, le 18 Juin 2020



## AVIS

Transports scolaires 2020/2021 pour les enfants domiciliés à Aydoilles et scolarisés dans un collège ou lycée.

Le paiement de la totalité de la participation familiale doit s'effectuer par les familles en ligne sur le site

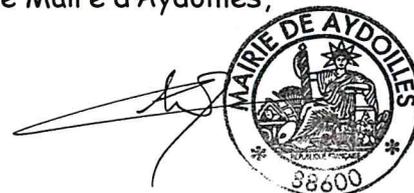
[www.fluo.eu/88](http://www.fluo.eu/88)

lors de l'inscription.

Le remboursement par la commune à hauteur de 60 € se fera sur présentation de la demande accordée éditée à partir du site d'inscription en ligne dans le suivi en ligne du dossier et d'un rib.

Renseignements auprès de la mairie ou par tél au 03.29.65.78.79.

Le Maire d'Aydoilles,



Stéphane CHRISMENT